

## BACATTSS



### CONVENTION DE LA SAISON 2021-2022 ( avenant )

**La BACATTSS** est un championnat amical sur 2 ans qui regroupe 8 clubs :

Baugé, Avrillé, Anjou Champigné, Angers, Tours Ardrée, Touraine, Saumur, Sablé.

Quelque soit leur niveau de jeu, tous les seniors hommes et femmes ayant 50 ans révolus, à jour de leur certificat médical annuel , licenciés auprès de la FFGolf , en règle avec le certificat de vaccination covid 19 et les mesures sanitaires en général et membres de l'Association Sportive du club qu'ils représentent peuvent participer aux rencontres. Chaque compétition est validée auprès de la fédération de golf.

**La saison** s'étale sur deux ans : quatre compétitions par an organisées à tour de rôle par chacun des huit clubs, et selon un calendrier arrêté en réunion au début du mois de février. Chaque rencontre se fait sur deux jours.

A l'issue d'une rencontre les joueurs de chaque série dont l'index est compris entre 0 et 35,4 sont classés et récompensés en individuel brut et net et participent au tirage au sort. Leurs scores peuvent aussi entrer dans le classement équipe.

Les autres joueurs dont l'index est égal ou supérieur à 35,5 jouent avec leur index réel (afin de pouvoir s'améliorer au regard de la FFGolf). Il ne rentrent pas dans le classement individuel et par équipe. Ils bénéficient seulement du tirage au sort avec les autres séries.

La saison récompense le club vainqueur par une remise de coupe qui reste acquise après trois victoires consécutives. Charge à ce club de prévoir la nouvelle coupe pour les saisons à venir.

**Formule de jeu** : Stableford , index en jeu .

**Classement individuel** en brut et en net dans chaque série :

- Brut dames ( 0 – 35,4 ) tees rouges.
- Brut Messieurs ( 0 -35,4 ) tees jaunes.
- Net dames 1ère série ( 0 – 20 ) tees rouges
- Net dames 2ème série ( 20,1 – 35,4 ) tees rouges
- Net Messieurs 1ère série ( 0 – 18,5 ) tees jaunes.
- Net Messieurs 2ème série (18,6 – 35,4 ) tees jaunes.

**Classement par équipe** : seules les deux séries Dames et les deux séries Messieurs référencées seront prises en compte pour le classement . Le nombre de joueurs retenu sera de :

5 en net et 1 en brut (ce dernier pourra éventuellement être retenu également en net ).

***Système et délai d'inscription : Utilisation du lien mis en place depuis 2019, exclusivement à la main de chaque délégué.*** En cas de souci technique avec le lien prévenir Denis BRUYANT qui gère aussi la mise à zéro après chaque compétition.

***Par ailleurs:***

- Les clubs acceptent que les tarifs des gree-fees soit différents , afin de tenir compte de la nature des prestations offertes. Un effort peut aussi être fait concernant le prix des seaux de balles .
- Les départs ainsi que les résultats seront publiés par l'organisateur sur FFGolf et sur le site du golf support de la rencontre. Les départs seront aussi envoyés à chaque délégué. Le Président fera une synthèse des résultats qu'il enverra à chaque délégué.
- l'organisateur tiendra compte dans la mesure du possible : des souhaits ,des index, et du covoiturage en mélangeant les joueurs des différents clubs.
- Les droits de jeu, utilisés pour la remise des prix et le pot de l'amitié, sont fixés à 5 € et perçu en espèces.

Denis LEBRETON  
Président